

Département des affaires des Sauvages.

nombre des élèves inscrits s'est accru de 3. Il s'est présenté 57 élèves de plus à l'examen.

Je recommande qu'à l'avenir les examens aient lieu en mars, attendu que les élèves les plus anciens et les plus avancés sont rarement présents en été, et que, par conséquent, les classes supérieures ne paraissent pas avec autant d'avantage lorsque les examens ont lieu en juin.

Pendant l'année il a été construit une nouvelle maison d'école, pour la section n^o 1, sur un point plus central; de sorte qu'il y a lieu de s'attendre à ce que la présence augmente beaucoup.

Composition du bureau des écoles.

Le révérend R. ASHTON,	} représentant la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre.
“ J. L. STRONG,	
M. E. D. CAMERON,	
Le chef JOAB MARTIN,	} “ le conseil des Six-Nations.
“ BENT. CARPENTER,	
“ NELLES MONTURE,	
M. W. WILKINSON,	} “ la conférence méthodiste.
Le révérend I. BEARFOOT, surintendant.	

R. ASHTON,
Secrétaire honoraire.

CAUGHNAWAGA, P. Q., 30 août 1892.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, avec un état tabulaire des affaires des Iroquois de Caughnawaga.

Il y a eu 82 naissances contre 51 décès pendant l'année, soit une augmentation de 31 âmes dans la population de la réserve.

L'école de garçons, dirigée par M. O. Roy, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'assiduité des enfants.

La réserve a été exempte de maladie contagieuse cette année.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que les sauvages de cette réserve ont cultivé plus que d'habitude cette année; il en est qui demeurent sur leurs terres maintenant. Un nommé Thomas Jocks a, cette année, construit une belle maison et une grange dispendieuse sur sa terre, dont il a défriché presque 40 acres; il est aussi propriétaire d'un certain nombre de têtes de bétail. On espère que d'autres suivront son exemple avant longtemps.

Les affaires de la tribu en général sont dans un état prospère, et les récoltes promettent d'être bonnes. Les sauvages de cette tribu feront probablement assez d'argent pour pourvoir aux nécessités de la vie pendant l'année courante.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BROUSSEAU,

Agent.

SAINT-RÉGIS, P. Q., août 1892.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport, avec état en forme de tableau, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Les récoltes de l'année dernière, sur la réserve et sur les différentes îles, ont été très avantageuses pour les sauvages, qui ont eu amplement de quoi passer l'hiver. Ces sauvages se tirent très bien d'affaire en cultivant les terres, réparant et construisant des bâtiments, des clôtures et des maisons, mais il leur reste encore des travaux utiles à faire.